

## MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le haut-commissaire Le délégué interministériel

Paris, le

**Objet**: appel à projets pour l'expérimentation territoriale d'un service public de l'insertion 2019-2021

Le 9 septembre dernier, la ministre du Travail Muriel Pénicaud et la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé ont lancé la concertation sur le service public de l'insertion et nous ont chargé de son pilotage. Cette concertation qui s'achèvera en février prochain devra permettre de proposer des débouchés opérationnels pour une mise en œuvre du service public de l'insertion par la loi, en 2020.

Outre la concertation nationale dans ses deux composantes (comité de pilotage national et ateliers territoriaux) s'accompagne du lancement de près d'une dizaine d'initiatives expérimentales dont l'Etat soutiendra l'ingénierie, la conception et l'évaluation. Le cahier des charges joint doit permettre aux différentes collectivités souhaitant s'engager, de mettre en œuvre, à l'échelle du territoire, des actions novatrices permettant de renforcer l'offre de service destinée en premier lieu aux allocataires du RSA et de proposer de nouvelles formes de coopération intégrée entre acteurs.

Ces actions territorialisées pourront ainsi être déployées dès le début de l'année 2020 et viendront alimenter la réflexion et les travaux *in itinere* de la mise en place du SPI au-delà de l'élaboration de la loi.

Afin de diffuser le plus largement possible cet appel à projet au sein des collectivités territoriales, nous vous invitons à l'adresser dans les meilleurs délais aux présidents des conseils départementaux ainsi qu'aux présidents d'associations départementales des maires de votre région. A la réception des dossiers de candidature attendus au plus tard le 15 novembre, il vous appartient d'émettre, en lien avec les directions régionales, un avis sur le projet au regard notamment des actions mises en œuvre et des financements déjà octroyés dans le cadre des conventions de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. La sélection des projets sera réalisée au niveau national d'ici le 15 décembre.

Mesdames et messieurs les préfets de région Copie à Mesdames et messieurs les hauts commissaires à la lutte contre la pauvreté et les directeurs des DRJSCS et DIRECCTE Les projets seront adressés simultanément à votre attention et au niveau national à <u>dgcs-strategiepauvrete@social.gouv.fr</u>. Votre avis sur les dossiers sera à transmettre à la même adresse.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les préfets de région, nos salutations les plus respectueuses.

Jean-Marie Marx

Olivier Noblecourt